



Dieppe



Les infos Dieppoises du 9 février 2024



597 mots

Carte scolaire : des écoles mortes et une grande manifestation samedi

Le 15 février, la carte scolaire sera présentée pour la rentrée. Face à la menace de fermetures de classes à Dieppe, une manifestation aura lieu samedi.

« **Nous sommes en colère** », lancent tour à tour Nicolas Langlois, maire de Dieppe, et Sébastien Jumel, député. En colère face à la carte scolaire qui se dessine actuellement et qui doit être entérinée jeudi 15 février.

En effet, les écoles Langevin, Paul-Bert, Desceliers, Sonia-Delaunay et Vauquelin pourraient perdre une classe. Ce que refusent élus, professeurs et parents d'élèves.

Refus qui s'est exprimé dès ce jeudi 8 février avec l'organisation de plusieurs « écoles mortes », à Sonia-Delaunay au Val-Druel, à Desceliers sur le front de mer, au encore collège Delvincourt.

« L'ascenseur social est en panne »

La journée de mobilisation s'est achevée place Henri-Dunant, à Neuville-lès-Dieppe, où les équipes pédagogiques et les parents d'élèves des écoles maternelles, primaires et des collèges neuvillais se sont retrouvés à 17 h.

Et ce samedi 10 février, une nouvelle mobilisation est prévue avec une grande manifestation programmée à 10 h sur le pont Ango.

Le maire de Dieppe rappelle tout ce que la Ville fait en matière d'éducation, d'accompagnement à la parentalité, d'aide à la réussite éducative. Des engagements mis à mal d'après les élus par « **la carte scolaire qui décline la politique impulsée par Gabriel Attal, en temps que ministre de l'Éducation nationale** ».

Si ces suppressions de classes étaient confirmées le 15 février, « **cela abîmera considérablement la capacité des enseignants à accompagner les enfants. C'est inacceptable !** »

Sébastien Jumel pointe également du doigt d'autres fermetures de classes annoncées sur sa circonscription comme à Calengeville, Incheville, ou encore Neufchâtel-en-Bray. « **L'ascenseur social de la République est abîmé. Seuls des effectifs à dimension humaine permettent de prendre en compte les enfants dans toute leur dimension, pour une vraie inclusion scolaire des enfants en situation de handicap...** », lance-t-il.

La « règle à calcul » dénoncée

Les élus pointent du doigt « **la règle à calcul de la Dasen, la directrice académique des services de l'Éducation nationale** ». Ils expriment leur incompréhension, comme François-Xavier Durand, représentant de la CGT Educ'action et directeur de l'école Delaunay, face à des suppressions de classes alors que le nombre d'élèves ne chute pas. « **Dans mon école, je vais même avoir 15 élèves de plus** », note ce dernier.

De même, Sébastien Jumel évoque « **les collèges et lycées où là aussi ça saigne.** » Certains établissements devront certainement faire face à une baisse de leur DHG, la dotation horaire globale, qui représente l'ensemble des moyens d'enseignements qui leur sont donnés pour l'année. « **Entre les lycées Ango, Neruda, le Golf, Anguier à Eu et Neufchâtel, on est à moins 427 heures de DHG** », comptabilisent les élus.

Là encore, ils s'interrogent sur les calculs réalisés : « **Quand Anguier perd 69 élèves, il perd 34 heures de DHG. Quand Neufchâtel perd 64 élèves, le lycée perd 57 heures de DHG. En revanche, quand le lycée du Golf, à Dieppe, gagne 30 élèves, il ne gagne que 0,6 heure de DHG** », constatent les élus. « **La règle à calcul va toujours dans le même sens : le moins** », ironise Sébastien Jumel.

Et au collège, « **cette baisse de la DHG se combine avec les classes de niveau** » qui vont être mises en place dès la rentrée. Un mouvement de contestation a d'ailleurs eu lieu jeudi à Delvincourt : l'entrée du collège a été bloquée par des parents d'élèves.

Samedi, les établissements dieppois pourraient être rejoints par leurs homologues de la région dieppoise sur le pont Ango pour faire entendre leur colère.

Véronique Weber

Jeudi matin, les parents d'élèves ont empêché les enseignants d'accéder au collège Delvincourt. Ces derniers sont donc restés à l'extérieur.